Hennebont MAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION / HO KANNADIG KELAOUIÑ

N°94 • NOVEMBRE 2024 / MIZ DU 2024

MOBILITÉ

VÉLO
LES CLÉS D'UNE CIRCULATION APAISÉE

P. 8 HENNEBONT, TERRITOIRE 4 ÉTOILES !

P. 14 PAROLES DE JUMELAGES

P. 20 VOS COURS À PORTÉE DE CLIC !

www.hennebont.bzh

Henbont
Hennebont

Sommaire

N°94 • NOVEMBRE 2024 / MIZ DU 2024

9 DOSSIER

MOBILITÉ

VÉLO
LES CLÉS D'UNE CIRCULATION PAISÉE

AGENDA, MENUS, COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS PUBLIQUES, DÉLIBÉRATIONS... RETROUVEZ TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE VILLE ET BIEN PLUS ENCORE SUR
www.hennebont.bzh

@villehennebont

En action

P. 4 **Centre-ville**
travaux place Foch : c'est parti !

P. 6 **État-civil**

Déchets
Gare aux contrevenants !

P. 7 **Patrimoine**
Fin de chantier pour la sacristie rénovée

Architecture remarquable
La salle Le Gal le Nouene labellisée

P. 9 **Transition écologique**
Hennebont, territoire 4 étoiles !

Nature
La cour de langroix, métamorphosée !

Vie en ville

P. 14 Paroles de jumelages

A re découvrir

P. 16 **Noël**
Un mois de décembre « ho, ho, ho ! »

P. 18 **Damien Roudeau, artiste en résidence**
Du croquis sur carnet au livre imprimé

P. 19 **Trio...s saison artistique**
Partagez des spectacles !

Ouvrez l'œil
Essayez, scannez, évaluez !!

P. 20 **complexe aquatique**
Vos cours à portée de clic !

Transports en commun
Du nouveau sur le réseau izilo

P. 21 **Au fil du blavet**
Les carrières de polvern

Tribunes

P. 21 **Hennebont Initiatives Citoyennes**

P. 22 **Hennebont Pour Tous**
Liste Indépendante

HENNEBONT MAG
MAIRIE D'HENNEBONT - 13 PLACE MARÉCHAL FOCH - CS 80130 - 56704 HENNEBONT CEDEX
TÉL. 02 97 85 16 16 - www.hennebont.bzh - contact@mairie-hennebont.fr
Directrice de la publication : Michèle Dollé, Maire / **Service communication :** Sandrine Héliou, / **Crédits photographiques :** Ville d'Hennebont, Shutterstock
Mise en page : Acis&Galaté - Rennes / **Impression :** Concept Imprimerie-Hennebont / **Tirage :** 8 700 exemplaires

Nous avons passé un été au rythme des Jeux Olympiques et Para-Olympiques qui nous a permis de retrouver un moment de cohésion et nous a offert le premier médaillé olympique de l'histoire d'Hennebont. Bravo Dany Dann, bravo Quality Street !

Cependant, à la rentrée, la réalité nous a rattrapés. Nous avons bien compris, en cette période trouble et de situation budgétaire nationale alarmante que nous, collectivités, allions devoir participer et très probablement de manière forte, à l'effort collectif qui sera demandé.

Ceci bien que les villes aient l'obligation de présenter des comptes en équilibre : interdiction donc pour nous que nos dépenses de fonctionnement excèdent nos recettes.

À Hennebont, nous avons fait face à une baisse des dotations de l'Etat, depuis 2014, de l'ordre de 500 000€/an. Nous n'avons néanmoins supprimé aucun service public et restons très attachés à la qualité du service rendu.

Nous poursuivons également nos projets à savoir les travaux d'aménagement de la Place Foch, la réhabilitation du gymnase Victor Hugo, les travaux d'entretien de notre patrimoine historique, la renaturation des cours d'école, …

Ce faisant, nous sommes acteurs de la bonne santé économique et de l'emploi sur le territoire en faisant travailler les entreprises locales.

Comme vous le voyez, dans le contexte actuel d'incertitude sur les ressources financières communales, nous allons consolider les actions déjà engagées et poursuivre nos efforts pour une gestion plus serrée. Ce n'est certainement pas simple. Nous y arriverons.

Mais tout ceci ne devra pas nous empêcher de préparer les fêtes de fin d'année à venir que je vous souhaite sereines, animées et l'occasion de retrouvailles joyeuses et de moments partagés entre ami(e)s et famille.

Michèle Dollé
Maire d'Hennebont

Get an hañvad hor beus tremenet doc'h lusk ar C'hoarioù Olimpek ha Paralimpek hor beus gellet bout ur prantad mat evit an holl hag evit ar wezh kentañ ec'h eus bet unan a Henbont é c'hounit ur vedalenn olimpek. Dait brav genoc'h Dany Dann, gourc'hemennoù Quality Street !

Neoazh, en distro-skol hor boa adkavet gwirionez ar vuhez pemdeziek. Ni hor beus komprenet mat, get ar blegenn displann-mañ ha stad nec'hus ar budjed broadel, hor behe-ni, strollegezhioù, da gemer perzh a-zevri-bev moarvat er striv stroll a vo goulennet genomp gober.

Ha kement-se en desped d'an tier-kêr bout rekis dezhe diskouez kontoù a gempouez : difennet deomp bout dispignoù monet en-dro uheloc'h evit hor savadoù enta.

En Henbont hor beus bet da daliñ doc'h digresk an debarzhadurioù a-berzh ar Stad, a-c'houde 2014, da lâret eo get hogozik 500 000€ nebeutoc'h bep blez. Ha neoazh hor beus miret razh hor servijoù publik hag e talc'hamp da soursial doc'h kalite ar servij rentet.

Ni a zalc'h get hor chanterioù ivez, ha get al labourioù evit kempenn ar blasenn Foch, adkempenn an ti-jiminas Victor Hugo, kempenn hor glad istorel, adnaturaat ar porzhioù-skol, …

Er feson-se e tegasamp hol lod evit yec'hed mat an ekonomiezh hag an implij er c'hornad abalamour ma lakamp stalioù ar vro da labourat.

Evel ma welit, er blegenn diasur zo en termen-mañ a-zivout stad an argant get ar c'humunioù, e talc'himp get an oberoù boulc'het dija ha get hor strivoù evit ur mererezh doc'h ar spisañ. Ne vo ket aes sur a-walc'h. Ni a zay da benn.

Mes kement-se ne harzo ket doc'himp a aoziñ ar gouelioù dibennblez da zonet hag a hetan deoc'h seder, buhezek hag un dro d'em gavet en-dro laouen hag asambl get kerent ha mignon(ez)ed.

Michèle Dollé
Maerez Henbont

CENTRE-VILLE

TRAVAUX PLACE FOCH : C'EST PARTI !

Cette fois nous y sommes : fermée depuis le 1er octobre, la place Foch connaît une effervescence à la hauteur du chantier ! Ces premiers travaux, qui concernent les réseaux souterrains, constituent le point de départ du vaste projet de réaménagement de la place et plus globalement du centre-ville. Planning prévisionnel, questions pratiques, on fait le point !

Planning prévisionnel des travaux

(sous réserve des conditions climatiques et aléas éventuels)

1. Travaux sur les réseaux : du 1er octobre au 13 décembre 2024
Fermeture de la place Foch à la circulation sur toute la période

2. Interruption de chantier : du 12 décembre 2024 au 12 janvier 2025
Réouverture de la place Foch à la circulation

3. Travaux d'aménagement : du 12 janvier à la fin juin 2025
Fermeture de la place à la circulation du 15 janvier à la fin février 2025
> Horaires du chantier : du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2024 : LA MODERNISATION DES RÉSEAUX

À l'origine du projet, on retrouve un point de préoccupation majeure : l'état de vétusté des réseaux qui faisait peser sur le centre-ville des risques bien réels. Réclamés par les différents gestionnaires depuis déjà plusieurs années, les travaux qui se déroulent aujourd'hui sont indispensables et auraient été programmés, avec ou sans projet de réaménagement. Le réseau d'eaux usées, notamment, nécessitait en urgence d'être remplacé. Celui-ci ne permettait pas la séparation des eaux usées et des eaux pluviales : une partie des eaux de pluie partaient en station d'épuration (induisant un traitement et donc un coût inutiles) ; plus grave encore, une partie des eaux usées s'infiltrait directement dans le sol. Qui plus est, nombre de canalisation sont en amiante et nécessitent donc d'être remplacées.

Du côté de l'électricité, le réseau est lui aussi obsolète. Les boîtiers de raccordement, particulièrement vétustes, ne sont plus étanches et font peser sur la place le risque de coupures majeures particulièrement impactantes.
Les évolutions technologiques enfin, rendent nécessaires une intervention afin de se mettre au niveau des exigences d'une ville connectée. L'objectif est ici de rendre possible à terme l'installation de bornes de recharge électriques, de systèmes de sonorisation ou de panneaux lumineux. Aucun projet n'est à ce jour concrètement arrêté, mais si le besoin s'en fait un jour sentir, les fourreaux seront déjà passés pour le permettre, sans qu'il soit nécessaire de rouvrir la chaussée ! ●

LES INTERVENANTS
> Enédis : réseau électrique
> GRDF : réseau gaz
> Morbihan énergie : éclairage public et réseaux liés à la « Ville connectée »
> Lorient Agglomération : réseaux d'alimentation en eau potable et eaux usées

Questions Réponses

1 DANS QUELLE MESURE SERA-T-IL POSSIBLE DE CIRCULER SUR LE PÉRIMÈTRE DU CHANTIER ?

> **Piétons :** l'accès est maintenu durant toute la durée du chantier. Vous pouvez donc sans souci accéder à pied à l'ensemble de vos commerces et services ! Les offices religieux sont aussi maintenus, dans la mesure du possible.

> **Transports en commun :** les arrêts de bus situés place Foch sont temporairement supprimés. Il vous faut vous reporter à l'arrêt « Marché », situé avenue de la Libération, près de la place du Général de Gaulle.

> **Collecte des déchets :** la collecte se fait à chaque extrémité du chantier, sur les points de regroupement créés à cet effet.

> **Véhicules :** l'accès à la zone est interdit à tout véhicule pendant la durée des travaux, excepté pour les véhicules d'urgence, les livraisons, les transports de fonds et les corbillards. Pour les riverains, des solutions sont étudiées au cas par cas et sont fonction de l'état d'avancement des travaux.

2 QUELS STATIONNEMENTS PENDANT LES TRAVAUX ?

La place étant fermée aux véhicules sur la durée du chantier, les possibilités de stationnement s'en trouvent réduites.

> **Pour vos arrêts de courte durée** (1h30 maximum), de nombreuses places situées en zone bleue restent accessibles : place Mourdiah, quai du Pont Neuf, rue Trottier…

> **Pour un stationnement plus long,** privilégiez les parkings de l'ancien hôpital, de la place du Général de Gaulle et de la Poterie.

3 QUELS SONT LES IMPACTS DES TRAVAUX SUR LE MARCHÉ ?

> **Le marché hebdomadaire** est bien entendu maintenu. La place Foch étant en chantier, les étals qui s'y trouvaient habituellement ont été repositionnés rue Trottier et place De Gaulle.

> **Les vendeurs d'huitres** et autres coquillages présents le dimanche matin sur le parvis de la mairie ont été réinstallés place du Général de Gaulle, près de la Poste.

4 QUE VONT DEVENIR LES PAVÉS RETIRÉS ?

Les pavés aux alentours de la basilique et de la mairie sont classés. De fait ils ne peuvent être supprimés. Ils seront réutilisés sur le site. Mais sur le reste de la place, une attention particulière va être portée sur l'accessibilité et la praticabilité des sols afin de permettre la circulation de tous et notamment des personnes à mobilité réduite. Réflexion sur les pentes, recours à des pavés sciés… plusieurs procédés seront utilisés.

5 QU'EN EST-IL DES ARBRES PRÉSENTS SUR LA PLACE ?

Les arbres existants n'étant pas adaptés au réchauffement climatique, décision a été prise de les abattre et de repenser la végétalisation de la place. À noter :

> **Les arbres ont été abattus dès le démarrage du chantier.** Ils ont été transformés en plaquettes de bois qui viendront alimenter la chaufferie bois et donc le réseau de chaleur.

> **Pour chaque arbre supprimé, 3 seront plantés.** 30 sujets viendront agrémenter la place : les autres seront plantés ailleurs sur la ville. Ces plantations n'interviendront qu'en toute fin de chantier, à l'automne 2025, une fois les travaux achevés et lorsque la saison s'y prêtera. Seront plantés sur la place : 9 Quercus ilex, 3 Tilia henryana, 4 Liriodendron tulipifera, 3 Acer campestre, 6 Gleditsia triacanthos « street keeper », 3 Fraxinus ornus « Louisa lady », 1 Liquidambar styraciflua et 1 Acer x freemanii « jeffersred ».

Une question ?
Contactez la direction de l'aménagement :
02 97 85 16 23 - travaux-foch@mairie-hennebont.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

MAI : VIGUEROUX Harvey
JUIN : CHEVALIER Giulia, GIGAULT Gabriel, LE BRIS Izac, LE DOUSSAL Romane
JUILLET : ELOUARDI Lila, LUCAS Ambre, LE PENHER Tom, LE POUËSARD Alwena, COMBLE Rose, Léa BARBALAT
AOÛT : GOULET BROHAN Freya, BERNARD Abel, BRÉGENT Clara, COURT COCATRIX Lizio, MILOUX Lilian, SERRANO Loan, CHIARI Kaïs, KOSTOGUEU Marba, RIOU Norah

Mariages

JUIN : FRAPPER Alex / MOTHU Cécile
JUILLET : CHALUMEAU Amaury / MONTAUDON Claire, LE SAGER Jean-Charles / LAMOUREC Virginie, VIVIER Ludovic / DIAZ BOCANEGRA Gabriela, HASCOËT Anthony / CLOCHEFER AuraliaMAINGUET Guillaume / LE DARZ Ludivine
AOÛT : LE BUHE Damien / NAHOUDA Soinia, PARENT Cyril / GANNE Sandrine, YBERT Jean-Pierre / PARIS Danielle, PLOTEAU Marion / LAURANS Manon
SEPTEMBRE : JOURDAN Antoine / QUINTARD Claire, THOMAS Patrick / LE BAIL Isabelle, TYMEN Gwenaël / RANNOU Séverine, KERNIN Logan / GURÊME Cassandra, LASMI Mehdi / LE ROY Julie, LE GALL Frédéric / POIZIVARA Véronique, LE GUEN Arnaud / BAUDET Manon

Décès

MAI : PENHOUËT Raymond
JUIN : THOMAS Anne, ALOS Gilberte, LE MOROUX Pierre
JUILLET : LE MEUT née WITKOWSKI Micheline, SERBOURDIN née STRAUCH Marie, THOMAS née LE NOUËN Alice, KERBELLEC née PARRÈS Chantal, WOISEL Marie-Jeanne, LAROCHE Raymond, LE FAOUDER née EVEN Marie
AOÛT : PHILIPOT née LE LEUCH Marie, LE GOFF née GOUIC Thérèse, MOËLO née LE DÉAUT Eugénie, LE GENTIL Gilbert
SEPTEMBRE : CHABRIER Gérard, MAUDIEU Maurice, LE GRAND Bernard, LE GAL Alain, AREVALO née KERDUDO xxxxxx, LE NÉZET née EVANNO Simone.

DÉCHETS

GARE AUX CONTREVENANTS !

Nuisances visuelles et olfactives, pollution, atteinte à la santé publique… Les dépôts illégaux de déchets (ménagers ou encombrants) ont des impacts multiples et directs sur le quotidien des habitants. Le Maire est responsable de la salubrité publique sur la commune et dispose à ce titre, d'un pouvoir de sanction. Petit rappel à la loi.

Non-respect des règles de collecte des déchets

Le fait de déposer ses déchets dans des conteneurs, poubelles, bennes, emplacements sans respecter les règles (contenants, jours et horaires de collecte, consignes de tri) est sanctionné d'une amende forfaitaire (contravention de 2e classe). Celle-ci s'élève à 35 € et se trouve majorée à 75 € si elle n'est pas réglée dans un délai 45 jours. Dans le cas d'un non-paiement ou d'une contestation, le juge du tribunal de police est saisi. Il peut alors décider d'une amende de 150 € maximum.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le fait de laisser en permanence dans la rue un conteneur ou un bac à ordures ménagères expose les auteurs des faits à une amende de 135 € à régler dans les 45 jours. Au-delà, elle passe à 375 €. En cas de non-paiement elle peut être porté par le juge à 750 €.

Dépôts sauvages

Est considéré comme dépôt sauvage, tout abandon de déchets dans des conditions illégales : jet de papiers ou de mégots, dépôt de gravats et autres déchets de bricolage ou d'encombrants sur le trottoir ou dans un bois, abandon par une entreprise de déchets dans l'enceinte de son établissement alors que celle-ci a cessé son activité... Ces infractions relèvent d'une contravention de 5e classe (article R.635-8 du code pénal et R 541-77 du code de l'environnement) et sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € (7000 € pour une personne morale), assortie ou non de la saisie du véhicule utilisé. ●

DÉCHETS

LE TRI, C'EST AUSSI DANS LA RUE

À partir du 1er janvier 2025, la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) rendra obligatoire le tri dans tout l'espace public : les places, les rues, les parcs et les jardins publics… A Hennebont, l'évolution de l'organisation de la collecte des corbeilles de rue est d'ores et déjà en cours d'élaboration afin de répondre à l'exigence de tri posée par la loi. L'ensemble de l'implantation des corbeilles de ville va ainsi être repensé, optimisé pour faciliter le recyclage des déchets pouvant l'être : d'un côté les emballages, de l'autres déchets divers. Les corbeilles de ville seront adaptées et donc dédoublées à cet effet. Un petit geste pour vous, un énorme bénéfice pour la planète ●

PATRIMOINE

FIN DE CHANTIER POUR LA SACRISTIE RÉNOVÉE

Dans le Hennebont Mag d'avril dernier, nous vous présentions les travaux de rénovation engagés depuis début 2023 sur la sacristie de la basilique Notre-Dame-de-Paradis. Ce chantier, particulièrement conséquent, a été rendu possible grâce au plan France Relance qui a permis à la Ville de bénéficier d'un plan de financement particulièrement avantageux. Les travaux achevés, il est temps de découvrir la sacristie rénovée !

Vue de la tourelle d'escalier dont la maçonnerie et la couverture ont été refaites.

Vue du pignon est, avec la porte surmontée d'une moulure néo-gothique en accolade.

Vue intérieure de la Sacristie, les boiseries, menuiseries et plafonds ont été restaurés entièrement.

Les combles après restauration du plancher en chêne, de la charpente et du vitrail.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 998 169,33€ TTC FINANCÉS :

- Par l'Etat : 50 % du montant HT
- Par la Région : 20 % € du montant HT
- Par le Département : 15 % € du montant HT
- Par la Ville : 15 % du montant TTC

ARCHITECTURE REMARQUABLE

LA SALLE LE GAL LE NOUENE LABELLISÉE

Situé dans le centre-ville, rue Léo Lagrange, le complexe sportif Le Gal Le Nouène a été construit en 1954, dans le verger du jardin du presbytère à Hennebont. Bien connu des Hennebontais, ce bâtiment vient d'obtenir le label « Architecture contemporaine remarquable », qui vise à montrer et susciter l'intérêt de constructions datant de moins de 100 ans, insérées dans le paysage mais non classées ou inscrites au titre des monuments historiques. Mention dans les documents de communication du Ministère de la Culture, obtention d'une signalisation routière spécifique, aide technique pour adapter à de nouveaux usages... Les avantages du label sont pluriels. Une réflexion sur le devenir de cette salle est engagée, nous y reviendrons dans un prochain Hennebont Mag. ●

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

HENNEBONT, TERRITOIRE 4 ÉTOILES !

La nouvelle est tombée pendant l'été : la Ville d'Hennebont a obtenu sa quatrième étoile au label Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) ! Cette distinction est une reconnaissance de l'engagement continu de la commune et des efforts menés pour promouvoir un modèle de ville durable.

EN BRETON !
Durable
Padus
Énergies renouvelables
Energiezhioù nevezadus
Étoile
Steredenn
Label
Label
Transition
Treuzkem

Qu'est-ce que la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique ?
Délivré par l'ADEME (Agence de la transition écologique), ce label national vise à encourager les territoires à adopter des pratiques plus durables et à intégrer des initiatives écologiques dans leur champ de compétence.

Quelles actions ont été reconnues ?
Difficile de les citer toutes : au total, ce sont 78 actions qui ont été auditées pour l'attribution de la note. Parmi ces actions, citons malgré tout :
> Le programme de végétalisation des cours d'école, qui a commencé avec l'école Jean Macé
> La mise en place d'une chaudière bois et d'un réseau de chaleur au complexe aquatique de Kerbihan.
> La réduction de l'éclairage public et le passage progressif au LED
> L'installation de cuves enterrées pour récupérer l'eau de pluie
> L'aide à l'acquisition d'un vélo

Pourquoi cette 4e étoile est-elle importante ?
Obtenir la 4e étoile est une reconnaissance du progrès de la commune. Elle permet à la fois de se situer par rapport aux autres collectivités, mais aussi d'identifier ses points forts et ses axes d'amélioration.

Les axes du programme TETE à Hennebont sur la période 2024-2028

Pour la période 2024-2028, Hennebont s'engage de nouveau dans cette démarche, avec des actions concrètes réparties sur 8 axes principaux :
1. Adapter le territoire aux dérèglements climatiques
2. Être une collectivité inspirante
3. Transformer son patrimoine
4. Viser l'autonomie énergétique
5. Développer l'aménagement et l'habitat durable
6. Développer les mobilités durables
7. Promouvoir l'alimentation et l'agriculture durable
8. Sensibiliser, former et mobiliser les acteurs du territoire

Plus d'informations sur le programme : www.territoiresentransitions.fr/programme

Pour continuer sur sa lancée, Hennebont doit poursuivre son engagement écologique, notamment dans la gestion de l'eau, la production d'énergies renouvelables et la mobilité durable. Cette démarche est transversale : un grand merci, donc, à tous ceux qui y ont contribué ! Poursuivons tous ensemble ! ●

NATURE

LA COUR DE LANGROIX, MÉTAMORPHOSÉE !

La végétalisation des cours d'école progresse au rythme d'un établissement chaque année. Après Jean Macé en 2023 et Paul Eluard en 2025, c'est le groupe scolaire de Langroix qui a vu sa cour transformée cette année ! Après les phases de concertation et de conception, les travaux ont pu être menés cet été et le nouvel espace livré pour la rentrée. Moins de bitume, des végétaux en tous genre, des espaces repensés et à la clé une cour renaturalisée et apaisée dont élèves et personnels se sont empressés de profiter ! ●

MOBILITÉ

Vélo
Les clés d'une circulation apaisée

Dans un contexte où le changement climatique, la sédentarité croissante des populations et les questions de pouvoir d'achat nous invitent à changer nos pratiques, la question des mobilités douces – et donc du vélo – se fait de plus en plus prégnante. 37 % des Français déclarent faire du vélo au moins une fois par mois*.
Parmi eux, 25 % en font au moins une fois par semaine et 10 % des répondants l'utilisent même tous les jours ou presque.
Comment faire en sorte que cette pratique se développe plus encore ? La question des aménagements cyclables se pose évidemment, mais ces derniers ne constituent qu'un maillon de la chaîne ! Apaiser la circulation, faciliter le recours au vélo pour les actes du quotidien, former petits et grands à la pratique du vélo en ville ou encore permettre à chacun de s'équiper ou d'entretenir son deux-roues sont autant de leviers que les acteurs du territoire s'emploient à activer.

* Éude du ministère délégué chargé des Transports, menée en 2023 auprès de 12 576 répondants âgés de 11 à 85 ans.

AMÉNAGEMENTS

Repenser, développer, optimiser le réseau cyclable

Les aménagements routiers sont bien entendus au cœur de la réflexion, et ce à plusieurs titres. Il s'agit en effet, à terme, de permettre des traversées complètes d'Hennebont ainsi que la création de liaisons inter-quartiers. L'objectif est d'apaiser la circulation, de pacifier le partage de la voirie entre les différents usagers en garantissant la sécurité de tous.

Cohabiter sur un espace partagé

En matière d'aménagement, autant que possible, le choix privilégié à Hennebont est celui de pistes bidirectionnelles séparées du flux automobile. Dans certains cas, compte-tenu de la configuration des lieux (largeur de la voie, entrées de garages), il reste préférable de matérialiser des bandes cyclables, larges d'au moins 1,5 m cependant. Certains sens interdits aux automobiles sont autorisés aux vélos, dans le but de raccourcir un itinéraire ou d'éviter une rue très fréquentée, c'est le double sens cyclable.

Pour y voir plus clair

Bande cyclable, piste cyclable, voie verte, zone de rencontre : difficile parfois de s'y retrouver et de bien comprendre les tenants et les aboutissants des différents aménagements cyclables … On fait le point !

Bande cyclable
C'est une voie séparée de la chaussée par un marquage au sol spécifique réservée aux cycles à deux ou trois roues et aux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Elle est matérialisée au sol par un vélo.

Piste cyclable
Une piste cyclable est séparée physiquement de la chaussée par un terre-plein non franchissable mais peut être accolée au trottoir. Elle est réservée aux cycles à deux ou trois roues et aux engins de déplacement personnel motorisés. Elle est matérialisée au sol par un vélo.

Voie verte
C'est une zone totalement indépendante du reste du réseau exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et parfois des cavaliers.

Zone de rencontre ou zone 20
Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules… et donc sur les vélos ! Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus…), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h.

Les derniers aménagements et ceux à venir

> **Avenue Salvador Allende :**
2024 : aménagement d'une voie mixte piéton/cycliste.
Objectif : terminer la continuité de la traversée Toul Douar / Kerpotence.

> **Schéma directeur avenue Pasteur :**
Au 1er trimestre 2025 : 1ère tranche entre Châteauneuf et Kerroch avec l'aménagement d'une voie mixte piéton/cycliste.
Objectif : prolonger la piste cyclable réalisée par le conseil départemental du Morbihan qui vient de l'EPSM Charcot. Achèvement jusqu'à la Croix Verte en 2026.

> **Giratoire du Quimpéro :**
En 2025 : aménagement d'un anneau 100 % cyclable dans le giratoire.
Objectif : expérimenter une signalisation rendant visibles les cyclistes en giratoire.

Se déplacer au-delà des limites communales

Qu'ils soient domicile-travail, domicile-études, professionnels ou de loisirs, les déplacements à vélo dépassent largement les limites du territoire communal.

Vélotaf : kezako ?

Pour aller travailler chaque jour à Lorient depuis Hennebont, le trajet se fait généralement en automobile, mais les inconvénients sont nombreux : coût, stress, temps perdu dans les ralentissements.

Le vélotaf est la solution qui consiste à utiliser un vélo pour parcourir ces 25 km quotidiens. Aller jusqu'au Toul Dour par l'avenue de la République et ses larges bandes cyclables, emprunter la route de campagne de Lanester aménagée en chaussidou* puis longer la voie ferrée jusqu'au Pont des Indes. Pour cela, un équipement minimal s'impose : casque, éclairage, cape. Mais que de satisfactions !

> Une santé améliorée par une activité physique quotidienne.

> Le bonheur de redécouvrir chaque jour Blavet, Scorff et 5km de campagne qui varient au fil des saisons.

> Une durée de parcours totalement sans surprise, 35 minutes en toute circonstance à vélo électrique.

> Des économies : aides de l'employeur, suppression d'une seconde automobile dans la famille.

Alors, bientôt vélotafeur ou vélotafeuse ?

*Chaussidou : marquage de bandes larges sur route étroite pour sécuriser le cycliste.

Adoptez les bons gestes

Cyclistes

> Rendez-vous visibles ! Portez un gilet et des accessoires réfléchissants et équipez-vous de systèmes lumineux, à l'avant et à l'arrière de votre vélo, afin de voir et d'être vu !

> Lorsque vous roulez à plusieurs, il est préférable de rouler en file indienne afin de ne pas occuper toute la largeur de la chaussée et de laisser aux véhicules la possibilité de vous doubler.

> N'utilisez pas d'écouteurs ou de casque audio et n'utilisez pas votre téléphone en l'ayant à la main : c'est interdit !

Conducteurs

> Pour doubler un cycliste, respectez les distances de sécurité posées par le code de la route : déportez-vous d'au moins 1 m en milieu urbain (1,5 m hors agglomération) afin de ne pas le frôler, l'accrocher et le faire chuter.

> Pour ouvrir votre portière : adoptez la technique dite de la « poignée hollandaise » en ouvrant votre portière avec la main opposée (main droite pour le conducteur, main gauche pour le passager) : ce geste vous oblige à pivoter votre corps et vous met en position de contrôler votre angle mort… et donc d'éviter une collision entre votre portière et un cycliste.

> Gardez en tête qu'en zone 30, un cycliste est autorisé à emprunter les sens interdits : si vous empruntez une rue à sens unique, vous n'êtes pas à l'abri de croiser un vélo venant en sens inverse ! ●

Un guide pratique pour se déplacer sur le territoire intercommunal

Lorient Agglomération propose un guide pratique pour se déplacer et se balader à vélo sur son territoire. Baptisé « La petite reine », il recense 1358 km de voies et routes accessibles à vélo : 180 km de voies vertes et chemins, 204 km de voies urbaines, 510 km de routes peu circulées, 255 km de routes circulées ou pentues, 209 km de routes pour cyclistes avertis (car très circulées). Et ce pour la pratique du vélo loisirs, les déplacements domicile/travail ou encore la découverte touristique et patrimoniale. Conçu en collaboration avec les acteurs locaux (communes, associations de promotion du vélo, clubs de cyclotourisme, collectif cyclisme et prévention du Morbihan, …), ce plan de circulation reprend le principe de l'atlas routier avec un découpage du territoire en 13 cartes et donne la possibilité aux utilisateurs de construire leurs propres itinéraires. On y retrouve également des consignes de sécurité et un rappel des bonnes pratiques pour le respect de l'environnement naturel.

Disponible au prix de 3 € dans les offices de Lorient Bretagne Sud tourisme, à la Cité de la Voile Eric Tabarly et au Haras National d'Hennebont. Téléchargeable gratuitement sur www.lorient-agglo.bzh/a-vivre/tourisme-et-loisirs/plan-velo/ ou en scannant le QR Code ci-joint

LES CITOYENS

Agir pour vous, avec vous

Les aménagements, bien qu'indispensables, ne suffisent pas à eux seuls pour développer la pratique du vélo. L'usager, cycliste averti ou néophyte, doit également être accompagné à plusieurs niveaux.

1 Vous associer pour faire émerger les besoins et les idées

Ateliers cyclables

Chaque année, élus et techniciens de la Ville vous invitent à parcourir à vélo un secteur de la commune. L'objectif est double : identifier les difficultés que peuvent rencontrer les cyclistes dans leurs déplacements quotidiens, réfléchir à des aménagements facilitant les mobilités douces. Pas besoin de s'inscrire, il suffit de se présenter au point de rendez-vous muni de son vélo et de ses équipements de sécurité !

Le dernier en date a eu lieu le 28 septembre dernier, sur le secteur de l'avenue Pasteur et du giratoire du Quimpéro. Il avait pour objet de présenter les aménagements qui vont y être réalisés (un précédent atelier cyclable avait permis de recueillir l'avis et les attentes des participants).

2 Vous aider financièrement à franchir le pas

Aide de Lorient Agglomération : les nouvelles modalités d'aide à l'acquisition d'un vélo

Après avoir accompagné 5 000 achats en 3 ans, Lorient Agglomération fait évoluer son dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE), vélos cargo et vélos pliants.

Depuis cet été, un service de location de vélo moyenne et longue durée a ouvert ses portes. L'objectif du service est de faire découvrir et tester le vélo à assistance électrique au plus grand nombre avant une acquisition. C'est pourquoi la durée des abonnements est limitée à 6 mois (renouvelable 1 fois suivant la disponibilité du matériel).

Aussi, depuis l'automne, l'aide est réservée aux personnes ayant contracté un abonnement de 3 mois minimum au service IziLo mobilités, à hauteur de 30 % pour l'achat de vélos à assistance électrique (plafonnée à 230 € pour les VAE classiques et pliants et à 300 € pour les vélos spéciaux).

Plus d'infos sur :
www.lorient-agglo.bzh/services/deplacements/aide-achat-velo/

Aide de la Ville d'Hennebont

La Ville poursuit son aide financière à l'intention des Hennebontais souhaitant faire l'acquisition d'un vélo et la fait évoluer.

Jusqu'alors octroyée pour tout vélo à l'exclusion de vélo adulte sportif, elle comprend désormais l'acquisition d'une remorque ou l'électrification d'un vélo ancien.

La participation de la Ville d'Hennebont s'élève à 30 % de la valeur d'achat dans la limite de 100 €. Une seule subvention est accordée par foyer et par an.

3 Vous faciliter l'entretien / la réparation des vélos

Station de réparation et de gonflage vélo

Il existe une cartographie des services disponibles sur le chemin de halage notamment les tables de pique-nique et les stations de réparation vélo : www.canaux.bretagne.bzh

Voici la station située sur le halage (à côté de la maison éclusière n° 25 Lochrist) en libre-service avec petits outils permettant de réparer son vélo, sa chaine, gonfler ses roues …

Il existe également une station de ce type à la gare ferroviaire et également au camping, accessible aux périodes d'ouverture de ce dernier. Il est d'ailleurs labellisé « Accueil vélo ».

Repair café

Vous avez des problèmes de pneus, de chaîne, de lumière, de freins, de roues ou de dérailleurs, passez au repair café pour apprendre à réparer et à entretenir votre vélo.

En plus de la révision de vélo, il est possible de venir faire réparer du matériel informatique et du petit électro-ménager.

Animée par l'association Syklett, la prochaine rencontre aura lieu le 18 décembre à partir de 15h.

La fréquence prévue est d'une par trimestre. ●

Contact : Maison de quartier de Kerihouais
02 97 85 98 03.

4 Vous accompagner dans l'appréhension de la circulation en milieu urbain

Dispositif « Savoir rouler à vélo » dans les écoles

Ce dispositif national mené conjointement par la prévention routière et l'éducation nationale a pour objectif de mettre, en selle, une génération au vélo, avant l'entrée au collège.

Le Savoir Rouler à Vélo est un programme qui propose aux enfants de suivre une formation de 10 heures répartie en 3 modules :

> Savoir pédaler permet de maîtriser les fondamentaux du vélo ;

> Savoir circuler c'est la découverte du vélo en milieu sécurisé ;

> Savoir rouler à vélo consiste à circuler en autonomie sur la voie publique.

À Hennebont, la formation des élèves est assurée par des agents municipaux formés spécifiquement pour animer ces ateliers. Les agents de la Police Municipale interviennent en soutien pour tout ce qui concerne le code de la route (panneaux, traversées piétonnes…). En 2023-2024, c'est 8 classes de CM1/CM2 dans 5 écoles, soit 180 élèves, qui ont été accompagnés dans le cadre de ce dispositif.

Sorties vélos proposées par l'Espace de vie sociale

Encadrées par l'association Syklett, il s'agit de balades au départ de la Maison de quartier de Kerihouais. Destinées aux familles d'Hennebont, parents et enfants, ces sorties gratuites, d'une durée d'environ une heure, se font sur inscription dans la limite d'une trentaine de personnes. Avant les balades, les vélos des participants sont vérifiés par l'association.

La fréquence est d'une sortie par trimestre.

Contact : Espace de vie sociale
02 97 85 98 03

EN BRETON !

Circulation
Tremenerezh
Cycliste
Marc'hhouarner
Location
Feurmiñ
Mobilité
Fiñvusted
Piste cyclable
Roudenn divrodegoù
Sécurité
Surentez
Vélo
Belo
Voie verte
Hent glas

PAROLES DE JUMELAGES

JUBILÉS

35 et 20 ans d'amitié avec nos voisins européens

En 2025, deux jubilés sont inscrits à l'agenda de notre commune et de nos comités de jumelages !

35e anniversaire du jumelage
Hennebont - Kronach (Allemagne)

En avril prochain seront en effet célébrés les 35 ans de notre partenariat. La charte de jumelage entre les 2 villes amies a été signée en 1991 à Hennebont et en 1990 à Kronach.
Depuis ces trois décennies, le comité ne cesse d'accueillir de nouveaux adhérents de tous âges dont le point commun est la volonté d'entretenir les liens amicaux entre nos deux villes. Les adhérents participent à des activités conviviales qui ponctuent l'année : atelier créatif d'une couronne de l'Avent, goûter de Noël, dîner de retrouvailles… Le temps fort est bien sûr l'échange d'une semaine organisé chaque année. Le programme de ces 6 journées avec hébergement en familles étant préparé conjointement garantit des activités pour les unes ludiques ou festives, pour les autres culturelles ou sportives.
Les échanges franco-allemands sont également renforcés par des liens entre établissements scolaires privés et publics des villes jumelées. Ces jeunes générations qui s'approprient les événements transmis par les générations antérieures, à leur manière, avec leurs technologies, leurs centres d'intérêt offrent un regard sensible, nouveau et indispensable aux échanges de demain.

S'adapter, réfléchir et ne pas baisser les bras.
Face aux évolutions et aux chaos du monde, les jumelages d'Hennebont sont portés par les citoyens-nes qui souhaitent s'y engager. Ils sont soutenus par la ville, et se réfèrent à un cadre international, celui de Cités Unies. Cette balise permet des repères et stimule nos actions.
En effet : Comment agir quand la paix est menacée ? Comment faire face à la diminution des aides financières d'organismes trans-nationaux ? Comment répondre à une forte demande d'aide dans un pays rongé par l'ombre de l'obscurantisme ? Comment proposer aux plus jeunes de vivre des rencontres en pratiquant d'autres langues ? Grâce à l'utilisation de la langue la plus parlée au monde ?
Il y a toujours à Hennebont cette volonté de rester ouvert au monde, de prendre acte de ses évolutions et d'accueillir aux jumelages toutes celles et ceux qui le souhaitent.
(Alain Larrivé, président du comité des jumelages)

20e anniversaire du jumelage
Hennebont - Mumbles (Pays de Galles)

Du 9 au 16 juin, seize hennebontais se sont rendus à Mumbles pour fêter le 20e anniversaire du jumelage.
Visites et rencontres s'enchaînent, tournoi de pétanque prisé par nos hôtes, rivière Tawe et ses friches industrielles transformées, distillerie Penderyn, Porthcawl … La cérémonie d'anniversaire se déroule à Mansion House, lieu de réception du Lord Maire de Swansea. Madame Le Maréchal représente la Municipalité d'Hennebont. Après les traditionnels discours et échanges de cadeaux, un buffet succulent est proposé à tous les invités.
Une soirée d'au revoir musicale, avec quizz clôture le séjour.
Hélas, tout a une fin et rendez-vous est pris pour 2025 et la célébration des vingt ans à Hennebont.

Faire vivre un jumelage en temps de guerre

Deux de nos quatre villes jumelées vivent depuis déjà plusieurs années dans un contexte de guerre. Une situation difficile, douloureuse, que les membres des comités de jumelages Hennebontais tentent de dépasser pour apporter soutien et réconfort à nos amis maliens et palestiniens.

Hennebont – Mourdiah (Mali) : le lien malgré la distance

Hennebont est jumelée avec Mourdiah au Mali depuis 1992. Alors qu'une délégation s'y rendait régulièrement, le coup d'Etat de 2012 a mis fin à nos déplacements car depuis, la situation malienne est instable.
Le 17 septembre 2024, un groupe djihadiste est intervenu à Bamako, faisant 70 morts et 250 blessés. Mourdiah n'est pas épargné : le boucher refusant de fournir de la viande aux agresseurs a été tué. Le bétail est volé. Personne ne veut aller aux champs car il y a des risques de mort ou de kidnapping. Malgré la pluie, il n'y aura pas de récolte. La population vit sur ses réserves mais pour combien de temps ?
La France a fermé son ambassade à Bamako et Air France a suspendu ses vols.
32 ans de jumelage, c'est aussi de l'amitié entre nos 2 villes et leurs populations. Malgré quelques difficultés, nous entretenons des contacts avec la municipalité et les habitants de Mourdiah. Nous essayons de les aider sous différentes formes.
Un projet de distribution de lampes solaires via l'école, prend forme.
À travers la diffusion du film (Black Tea le 18 juin 2024 au Vulcain) ou l'achat de livres (Histoire de Mourdiah, de sa création à nos jours de Nama Diarra), nous transmettons des nouvelles de nos amis Maliens.
Un jumelage c'est aussi faire connaitre un pays, une ville et, en ce moment, la « guerre » qui sévit au Mali.

EN BRETON !
Amitié Mignoniezh
Guerre Brezel
Jumelage Gevelladenn
Monde Bed
Paix Peoc'h
Pays Bro
Ville Kêr

Hennebont – Halhul (Palestine) : semer les graines de la paix

Depuis nos premières rencontres avec des habitant·es de Halhul en 2006, puis la signature officielle du jumelage en 2009 (à Halhul) et 2010 (à Hennebont, nous avons eu à cœur de témoigner de ce nous voyons lors de nos déplacements en Cisjordanie : colonisation galopante, humiliations quotidiennes, menaces, arrestations, restrictions de liberté pour cultiver, commercer, étudier, se déplacer.

Depuis le 7 octobre 2023, les messages de nos amis d'Halhul nous crèvent le cœur. Nous les connaissons bien maintenant, nous passons de riches moments ensemble à la découverte de nos cultures respectives. Nous nous sentons impuissants face à leur détresse.
Mais le jumelage n'est pas la caisse de résonance de tel ou tel mouvement pro palestinien. Notre moyen d'action au sein du comité de jumelage, c'est la mise en œuvre d'évènements qui parlent de leur « pays », Halhul, Palestine, Cisjordanie, Gaza, de leur vie.
À travers des approches multiples (cinéma, théâtre, poésie, littérature, musique, arts visuels), nous offrons à tous la possibilité de découvrir un peuple, ses joies, ses peines, son humour, ses souffrances, son humanité quoi ! Ainsi à chacun d'être informé, de se construire des connaissances et de prendre conscience du drame qui se joue au Moyen-Orient.
Nos amis de Halhul l'ont bien compris, il ne suffit pas de brandir un drapeau, de clamer des slogans pour débloquer une situation.
Au jumelage, nous semons des graines pour qu'un jour les peuples puissent vivre dans l'amitié, la paix, la reconnaissance et l'acceptation de l'autre, la fraternité en somme. ●

À vos agendas ! Cette année encore, le Père Noël et ses lutins municipaux vous donnent rendez-vous tout au long du mois de décembre pour patienter jusqu'au jour J !

NOËL

UN MOIS DE DÉCEMBRE « HO, HO, HO ! »

Du 5 décembre au 6 janvier

Les illuminations

Comme chaque année, le centre-ville revêtira ses habits de lumière pour faire briller les yeux des grands et des petits. Travaux obligent, les illuminations de Noël migreront de la place Foch vers le jardin des remparts. Nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 5 décembre** à 18h, pour donner le top départ des festivités !

Les décors de Noël

Le traditionnel décor éphémère de la place Foch sera délocalisé sur le jardin des remparts, lesquels bénéficieront pour l'occasion d'une mise en lumière. Des décors seront également installés dans le hall de la mairie, à la maison de quartier de Kerihouais et à l'Ehpad Stêr Glas.

Du 5 au 22 décembre

La boîte aux lettres du Père Noël

Venez déposer votre lettre au Père Noël dans sa boîte officielle située près de la tour Saint-Nicolas, dans le jardin des remparts ! Un lutin passera régulièrement relever le courrier et le transmettra au Père Noël qui adressera un petit mot à tous ceux qui lui auront écrit (lettre à déposer le dimanche 22 décembre au plus tard).

MARCHÉS DE NOËL

Marché de Noël du Haras : il n'aura pas lieu cette année en raison du chantier de construction de la halle équestre

Village de Noël des commerçants : l'association Hennebont commerces pour demain s'étant mise en sommeil, il n'aura pas lieu non plus.

Mardi 10 décembre

Les colis de Noël des seniors

Comme chaque année, les Hennebontais de 75 ans et plus se verront offrir par le CCAS un colis de Noël composé de douceurs sucrées et salées. La distribution aura lieu à la salle Chevassu de 9h à 12h et de 14h à 16h pour les personnes préalablement inscrites (les inscriptions avaient lieu du 4 au 15 novembre).

Mercredi 11 décembre

Animation Racontines à la médiathèque

Pour cette séance mêlant lecture d'histoires et chansons/comptines, cap sur le thème de **l'hiver et de Noël !** Animation destinée aux petites sections de maternelles (PS1 et PS2) accompagnées d'un parent ou grand-parent. Ouvert à tous (abonnés ou non, sans inscription). De 16h45 à 17h30.

Samedi 14 décembre

Trio...s enseignements artistiques et Tea time

> Diverses animations musicales seront proposées dans le cadre d'une séance Tea Time spéciale Christmas ! À partir de 13h à la médiathèque

> Chorale du Blavet et chœur de chants du monde Ktêma. À 14h30 sur le parvis de la médiathèque puis dans la médiathèque avec des ensembles instrumentaux.

Lundi 16 et mardi 17 décembre

La visite du Père Noël dans les écoles

Bien que fort occupé à quelques jours de sa grande tournée, le Père Noël ne manquera pas de passer dans les écoles maternelles publiques et privées pour saluer les petits Hennebontais !

Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 décembre

« En attendant Noël »

Les ensembles de Trio...s Enseignements artistiques proposent 4 soirées artistiques pour patienter jusqu'à Noël : une soirée conte en musique, une soirée autour de Bach et une soirée libre. À 19h30, au Théâtre du Blavet (Inzinzac-Lochrist). Gratuit, ouvert à tous.

Mercredi 18 et jeudi 19 décembre

Le Noël des seniors

Les Hennebontais âgés de 70 ans et plus préalablement inscrits se retrouveront au centre socioculturel pour une après-midi conviviale autour d'un goûter et d'un spectacle de Noël offerts par le CCAS (les inscriptions avaient lieu du 4 au 15 novembre).

Idées cadeau

En panne d'inspiration pour vos cadeaux de fin d'année ? L'artothèque-galerie vous propose des idées cadeaux originales et à petit prix pour un Noël 100 % artistique !

L'abonnement : un Pierre Soulage dans votre salon !

Le saviez-vous ? Prendre un abonnement à l'artothèque* c'est avoir la possibilité, tous les deux mois, d'emprunter 2 œuvres d'art parmi les 1 200 de la collection ! Artistes de renommée internationale, nationale, régionale (Pierre Alechinsky, Andy Goldsworthy, Ernest Pignon-Ernest, Pierre Soulages, Pierre Tal-Coat, Willem, Muzo, Gaële Flao,...), petits ou grands formats, couleur ou noir et blanc, photographie, estampe ou volume… vous avez le choix !

*Tarifs pour les particuliers : 20 € pour les Hennebontais (gratuit pour ceux déjà inscrits à la médiathèque) et 40 € pour les extérieurs. Tarif réduit : 8 € pour les Hennebontais, 15 € pour les extérieurs. 2 mois d'essai gratuit.

← *Frissons*, dans la série des *Cabanes*. Sérigraphie 2 couleurs sur papier Fedrigoni 285g. 30 exemplaires numérotés. Format 70 x 50 cm. Prix public : 150 €.

Les acquisitions : offrez (-vous) les œuvres éditées par l'artothèque !

Vous avez envie d'avoir votre œuvre bien à vous ? Vous souhaitez offrir à un proche un cadeau original auquel il ne s'attendra pas et qu'il ne retrouvera pas chez tous ses voisins ? L'artothèque développe chaque année un projet d'édition d'art avec un artiste. Ces œuvres, d'une grande diversité, sont éditées en tirage limité et vous sont proposées à des tarifs privilégiés ! Une toute nouvelle édition vient justement de sortir : Gaele Falo, sa créatrice, nous la présente :

«Frisson est né au cœur de la série des Cabanes, lianes insatiables que je tisse depuis 2 ans. Une série de dessins à l'encre de chine qui jaillissent comme des hétérotopies douces, fragiles et rassurantes à la fois. Après une saison estivale méditerranéenne où j'ai cru me transformer en dorade à force de caresser les jardins de posidonies, j'ai imaginé pour l'Artothèque d'Hennebont, une sérigraphie à double lecture, de jour, et de nuit. Le jour, la délicate toison ondule dans l'eau tranquille et cristalline ; la nuit, une nuée de minuscules poissons s'échappe comme les particules d'un frisson presque érotique ». ●

Vendredi 20 décembre

Le spectacle du haras pour les scolaires

Les élèves des écoles maternelles publiques et privées plongeront dans la magie de Noël avec *Prohibé*, le spectacle équestre proposé par la Compagnie Jehol, sous le chapiteau du haras d'Hennebont. Au programme, des acrobaties, de la voltige équestre, de la musique et de la danse !

Samedi 21 décembre

Le spectacle de Noël

Cette année, nous vous donnons rendez-vous le samedi 21 décembre, à 18h30, dans la partie basse du jardin des remparts, pour assister à un spectacle mêlant conte de Noël et projection sur les remparts.

L'arrivée du Père Noël

Ultime clin d'œil du vieux monsieur à la barbe blanche, à l'issue du spectacle, le Père Noël fera une dernière incursion à Hennebont, avant de se lancer dans sa folle tournée ! ●

FERMETURE ANTICIPÉE DES SERVICES

Prenez note : les horaires d'ouverture des services et équipements municipaux s'adaptent à l'occasion des fêtes de fin d'année !

Mardis 24 et 31 décembre : fermeture des services municipaux à 16h, sauf :

> Le complexe aquatique de Kerbihan : fermeture à 17h
> Les accueils de loisirs : fermeture à 17h
> L'Ehpad Stêr Glas : pas de fermeture
> Le service d'aide à domicile : pas de fermeture

MÉDIATHÈQUE ET ARTOTHÈQUE

Pour compenser la fermeture anticipée des mardis 24 et 31 (voir ci-dessus) et les deux mercredis fériés qui amputent les plages d'ouverture de la médiathèque et de l'artothèque, les horaires des deux structures seront modifiés comme suit :

Pour l'artothèque :

> Mardi 31 décembre : 10h-12h et 14h-16h (au lieu de 14h-18h)
> Vendredis 27 décembre et 3 janvier : 14h-18h30 (horaires habituels)
> Samedis 28 décembre et 4 janvier : 10h-12h et 14h-17h (horaires habituels)
> Fermeture le 24 décembre

Pour la médiathèque :

> Mardis 24 et 31 décembre : 10h-12h et 14h-16h (au lieu de 15h-18h30)
> Vendredis 27 décembre et 3 janvier : 15h-18h30 (horaires habituels)
> Samedis 28 décembre et 4 janvier : 10h-12h et 14h-17h (horaires habituels)

COMPLEXE AQUATIQUE DE KERBIHAN

Le complexe appliquera ses horaires de vacances et sera ouvert au public comme suit :

> Lundi : 10h-13h / 14h30-19h
> Mardi : 14h-20h30
> Mercredi : 10h-13h / 14h30-19h
> Jeudi : 10h-13h / 14h30-19h
> Vendredi : 14h-20h30
> Samedi : 10h-13h / 14h30-18h
> Dimanche : 10h-13h / 14h30-18h ●

Chaque année, l'artothèque-galerie et le lycée Victor Hugo s'associent dans le cadre d'un partenariat autour d'une résidence d'artiste. Cet automne, c'est l'illustrateur Damien Roudeau qui se prête à l'exercice à travers un projet ambitieux qui, du croquis sur carnet au livre imprimé, conduira les lycéens sur le chemin de la création. L'artiste nous explique sa démarche.

DAMIEN ROUDEAU, ARTISTE EN RÉSIDENCE

DU CROQUIS SUR CARNET AU LIVRE IMPRIMÉ

EN BRETON !
Atelier
Atalier
Carnet
Karnedig
Croquis
Brastres
Dessin
Tresadenn
Illustrateur
Skeudennaouer
Livre
Levr
Lycée
Lise
Reportage
Kelaouadenn

De septembre à novembre, j'alterne les interventions pédagogiques (pour brosser un panorama historique et contemporain du reportage graphique, du carnet de voyage et de la bande dessinée du réel), et les séances pratiques proposant des jeux et expérimentations plastiques autour du croquis sur le vif et de la narration graphique (durant lesquelles je dessinerai avec les élèves, remplissant comme eux un carnet de croquis et de notes personnelles). La résidence se veut une invitation à se saisir, tant plastiquement que narrativement, des ressources environnantes (lieux, personnes, anecdotes…). Une production personnelle et originale pour sensibiliser aux ressources de la narration graphique.

Une approche ouverte et ludique

Au fil des ateliers, des « contraintes » seront proposées pour libérer la pratique : dessin d'observation / en aveugle / trait continu / temps limité / image inversée / changement de main… Le carnet est un lieu privilégié de spontanéité, d'exploration graphique, visuelle comme textuelle. Il est un recueil d'idées, à la fois ressource et archive, générateur de pistes et d'inspiration, livre-objet entre intimité et médiation.

Le but de la résidence est de présenter une approche du dessin ouverte et ludique, tout en appréhendant un vrai travail de recherche, de questionnement personnel et d'initiation au reportage. Dans ces carnets tout sera à agréger, accumuler, les erreurs et fausses pistes étant aussi des ressources créatives… la sélection se fera dans un second temps. Des extraits seront régulièrement reproduits et affichés dans un espace commun du lycée, invitant aux commentaires et à la participation de tous.

Le mois de novembre sera consacré à la sélection collective, la numérisation puis la conception graphique d'un fanzine ●

Aux origines du projet

Le témoignage graphique (les Américains l'appellent « comics journalism » ou « graphic journalism »), au carrefour de la biographie, du témoignage et du documentaire, retracera le récit personnel d'un parcours semé d'iconographies diverses (croquis, peintures, collages, photos, notes…) Héritée des naturalistes, cette pratique peut revêtir de multiples facettes : journal de bord cartographié d'une expédition, journal d'exploration fictif, traces d'une enquête sur son environnement intime, compte-rendu d'une enquête sociologique, trajet ou itinéraire, étude ethnographique sur un mode de vie, une culture particulière (celle de lycée.ne.s de 2024). La résidence sera aussi l'occasion de partager le travail et étapes de réalisation sur l'album de BD reportage en cours (« Les fantômes de l'eau », sur la crise de l'accueil en Europe, avec la journaliste Doan Bui, prévu chez Dupuis pour le premier semestre 2025). En lien avec cet album en préparation, une exposition « Frontières », avec des peintures grand format, pourra être proposée dans l'enceinte du lycée, accompagnée de réalisations des élèves.

Pratique
> vernissage : Jeudi 28 novembre à 17h au lycée
> www.lesyeuxdanslemonde.org
> Instagram/FB/Vimeo/Issuu : Globe Trottoir

TRIO...S SAISON ARTISTIQUE

PARTAGEZ DES SPECTACLES !

TRIO...S vous propose une sélection de spectacle à offrir et à s'offrir, pour partager de joyeux moments de spectacle vivant en famille et entre amis !

© Alban Van Wassenhove

Jeudi 5 Décembre – 20h
Théâtre du Blavet /Inzinzac-Lochrist
Avant les fêtes, pour prendre le contrepied des nouvelles technologies et retrouver la magie du vivant : Jean-Clone – Collectif Aïe, Aïe, Aïe

Dimanche 12 janvier – 16h
Théâtre du Blavet / Inzinzac-Lochrist
Pour un dimanche musical et poétique au mois de janvier en compagnie d'une violoncelliste virtuose et de musiciens venus de tout le département : Sarabande – Noémie Boutin et Jörg Müller

© Emmanuel Burriel

© Emmanuel Veneau

Samedi 1er mars – 18h
Théâtre du Blavet / Inzinzac-Lochrist
Pour une parenthèse circassienne inattendue, un conte musical à découvrir en famille: L'Histoire de Pom – Cirque du Dr Paradi

Mercredi 5 et Jeudi 6 Février – 20h
Centre socioculturel Jean-Ferrat / Hennebont
Pour un petit cirque de bric et de broc, qui n'a l'air de rien, et qui pourtant raconte tout : la puissance de l'amour et la force de l'humanité. L'Empreinte – Cie l'Attraction Céleste

Et de nombreux autres spectacles à découvrir sur le site www.trio-s.fr !

OUVREZ L'ŒIL

ESSAYEZ, SCANNEZ, ÉVALUEZ !!

Les avez-vous remarqués ? Cet été, diverses pièces de mobilier urbain réclamées par les habitants lors de précédentes concertations ont trouvé place dans le jardin des remparts. Des QR codes viennent d'y être installés pour que vous puissiez nous dire ce que vous en pensez !

L'aménagement fait partie des expérimentations menées sur le jardin dans le cadre de la phase 2 du projet de dynamisation du centre-ville (la phase 1 concernant la place Foch). L'objectif ? Faire de cet espace emblématique du centre-ville un lieu où chacun trouverait à y faire pour quelques minutes ou quelques heures.
Or, qui dit expérimentations dit évaluation ! Des plaques avec QR codes ont été installées sur les différents éléments de mobilier. Il vous suffit de les scanner au moyen de votre téléphone pour accéder à de brefs questionnaires (l'opération ne vous prend qu'une minute ou deux). Renseignés en masse, ces formulaires nous permettront de juger de la pertinence ou non des aménagements réalisés et viendront alimenter la réflexion sur les aménagements définitifs à réaliser sur ces jardins. Alors à vos marques… essayez… scannez… évaluez ! ●

COMPLEXE AQUATIQUE

VOS COURS À PORTÉE DE CLIC !

Réserver votre cours d'aquagym depuis son ordinateur, son téléphone ou sa tablette, c'est désormais possible ! Finies les inscriptions figées sur un même créneau pour un trimestre ou pour une année entière : le complexe aquatique de Kerbihan s'est doté d'un nouveau système de réservation. Plus souple, il est adossé à une borne et à un site internet dédié afin de vous faciliter la pratique de vos activités préférées.

1 AVANT TOUTE CHOSE, JE DOIS :

> Passer à l'accueil du CAK afin de créer ma carte*
> Me connecter sur **www.piscine-hennebont.bzh**
> Y créer mon compte

2 DÈS À PRÉSENT, JE PEUX :

Sur la borne aux heures d'ouverture du complexe et sut le site à toute heure du jour et de la nuit :

> Consulter le planning général des activités
> Vérifier en temps réel les disponibilités sur les séances d'aquagym et d'aquabike
> Réserver mes cours d'aquagym et d'aquabike sur 3 semaines
> Annuler mon inscription à un cours d'aquagym ou d'aquabike jusqu'à 4h avant le début du cours
> Prendre connaissance des informations générales sur les ouvertures à la baignade publique et les cours proposés

3 PROCHAINEMENT, JE POURRAI :

> Acheter en ligne mes entrées baignade publique et balnéo
> Créditer ma carte pour les séances d'aquagym/aquabike et les cours de l'Ecole Municipale de Natation. ●

Carte valable pour l'achat de séances d'aquagym et d'aquabike :
1 séance : 11 € (validité : 1 mois)
10 séances : 99,90 € (validité : 4 mois)
30 séances : 253,20 € (validité : 12 mois)

TRANSPORTS EN COMMUN

DU NOUVEAU SUR LE RÉSEAU IZILO

Pour la rentrée 2024/2025, Izilo et Lorient Agglomération ont procédé à plusieurs ajustements sur le réseau de transports qui desservent le territoire. Plusieurs changements concernent directement Hennebont.

NOUVELLES LIGNES

> Ligne T5 : LORIENT La Base – Cité de la Voile ↔ INZINZAC-LOCHRIST Mané Bihan
- Elle remplace la ligne 14 qui a été supprimée.
- Fonctionnement du lundi au dimanche.
- Du lundi au vendredi : 50 aller/retour par jour

> Ligne 298 : HENNEBONT Kerlois ↔ HENNEBONT Malachappe
- Fonctionnement du lundi au vendredi, en période scolaire uniquement
- 1 aller/retour par jour

> Ligne 299 : HENNEBONT Kerlois ↔ INZINZAC-LOCHRIST Kermadec
- Du lundi au vendredi, en période scolaire uniquement
- 1 aller/retour par jour

LIGNES MODIFIÉES

> Ligne 41E : INZINZAC-LOCHRIST Mané Bihan ↔ LORIENT Sécurité Sociale
- Fonctionnement du lundi au vendredi. 5 aller/retour par jour
- Les arrêts LORIENT Gare d'Echanges, LORIENT Chazelles-Hôpital, LORIENT Alsace-Lorraine & LORIENT Faouëdic ne sont plus desservis.

> Ligne 217 : PONT-SCORFF Place du Tréano ↔ HENNEBONT Lycées
- L'itinéraire étant modifié, les horaires ont été adaptés
- Fonctionnement du lundi au vendredi, en période scolaire uniquement. 1 aller/3 retours par jour ●

Pour accéder au détail des horaires, rendez-vous sur www.izilo.bzh/se-deplacer/lignes-et-horaires ou scannez le QR Code ci-contre

© Archives municipales d'Hennebont. Collection particulière.

Vue sur le site de Polvern

AU FIL DU BLAVET

LES CARRIÈRES DE POLVERN

Lors des travaux de canalisation du Blavet, de 1803 à 1825, la construction des écluses et des barrages nécessite des blocs de pierre, que les ingénieurs font extraire dans des carrières ouvertes à proximité du chantier. Dès 1921, sur le site de Polvern, rive gauche du Blavet, l'exploitation de carrières se développe et se poursuit jusqu'au début des années 1950.

Déjà, sous l'Ancien Régime, on mentionne l'exploitation de « perrières » près de l'abbaye Notre-Dame-de-la-Joie. En 1836, plusieurs sites d'extraction sont attestés sur le territoire de la commune d'Hennebont. À partir des années 1920, les procédés d'extraction connaissent des évolutions technologiques. Deux carrières à ciel ouvert sont aménagées à proximité de l'écluse de Polvern, sur la rive gauche du Blavet.

À partir de 1921, la société « Carrières et Travaux » exploite le site de Polvern, qui occupe plusieurs hectares. En 1934, la société « Porphyres et Granits de Bretagne » reprend l'exploitation. En novembre 1937, succède la société « Pavés et Granits d'Hennebont » représentée par l'entrepreneur parisien de travaux publics, Albert Haïk.

Un granite de qualité exceptionnelle

De ces carrières est extrait un granite d'une finesse remarquable, d'une teinte grise, légèrement bleutée. Un matériel de perforation et de débitage à air comprimé permet l'extraction de blocs, dont la manutention s'effectue à l'aide de chariots sur des voies étroites dites Decauville. Des wagonnets attelés à des locotracteurs acheminent les blocs jusqu'aux ateliers.

Le site industriel de production comprend : des ateliers de façonnage des pavés mosaïque, des ateliers de forge et de mécanique, un appontement pour le chargement des chalands, des bureaux et cantines, ainsi que des logements pour des ouvriers et leurs familles. En 1935, environ 200 ouvriers sont employés. Ils sont pour la plupart originaires de la région aux côtés d'ouvriers italiens.

Sont produits des matériaux utilisés dans la construction, des matériaux de revêtement des chaussées et des matériaux de ballastage des voies ferrées. Les produits finis sont expédiés par le Blavet canalisé ou par le rail grâce à un embranchement particulier. Ils sont utilisés pour l'église d'Hennebont, les travaux portuaires d'Hennebont et de Lorient, le pavage de la voirie de la plupart des villes bretonnes, ainsi que le pavage de l'avenue de l'Opéra à Paris. Les écluses du Blavet et le viaduc d'Hennebont sont quant à eux composés du granite de Polvern et de celui de Locoyarn.

Dès le 24 juin 1940, au départ du directeur, les carrières ferment, puis les biens de l'entreprise sont exposés aux intempéries. Mises sous séquestre en août 1941, réquisitionnées fin 1942 par l'occupant allemand, les carrières sont remises en exploitation par l'intermédiaire d'une entreprise française, vraisemblablement au profit de l'Organisation Todt, chargée de la construction du Mur de l'Atlantique.

Après l'abandon des extractions au début des années 1950, les carrières sont progressivement envahies par la végétation. Les épaves de deux chalands ayant appartenu à l'entreprise, échoués sur la vase avant-guerre sont encore visibles en aval de l'écluse de Polvern, rive droite. ●

Nadine Sorin
Archiviste municipale

EN BRETON !

Canalisation
Kanoliñ

Carrière
Mengleuz

Chariot
Karrigell

Construction
Sevel-tier

Granite
Greunit

Ingénieur
Ijinour

Ouvrier
Micherour

Pavé
Pavezenn

Pierre
Maen

Wagonnet
Bagonig

PROCHAINES SÉANCES DE CONSEILS

Jeudi 12 décembre 2024 et jeudi 30 janvier 2025 à 18h30, salle du conseil municipal, en mairie
Accès par la porte arrière, accessible depuis le parking rue Saint-Géréon

HENNEBONT INITIATIVES CITOYENNES

POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DURABLE

Dans notre tribune de mars 2023, nous abordions la crise géopolitique d'Europe de l'Est qui nous encourage plus que jamais à développer, localement, nos propres sources d'énergie et nous invite à une autonomie énergétique à moyen-long terme. L'année 2024, avec une amplification de cette instabilité, nous conforte dans cette ligne que nous nous sommes fixés.

La 29ème Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP29) se tiendra à Bakou en Azerbaïdjan. S'inspirant de la trêve des Jeux olympiques, le pays hôte lancera un appel à un cessez-le-feu mondial d'un mois destiné à promouvoir la paix mais également motivé par le fait que les activités militaires sont la source de 5 à 6 % des émissions mondiales de CO2.

Et à Hennebont, savez-vous comment sont relevés les défis du dérèglement climatique et comment ils sont traduits concrètement dans notre action publique locale ?

Notre Plan Local d'Urbanisme, notre plan de résilience énergétique, notre politique de développement du vélo, la mise en place du budget participatif, le plan local alimentaire et agricole, basé sur les circuits courts, une restauration scolaire engagée, une gestion des espaces verts en harmonie avec la biodiversité, des agents et des élus formés … sont autant de leviers que nous actionnons ici et maintenant.

Bien que très engagés dans la transition énergétique, en 2018, nous avons souhaité y ajouter une action renforcée sur les économies et la production d'énergies renouvelables. En 2020, la Ville a obtenu 3 étoiles dans le cadre de la démarche Label Territoire Engagé dans la Transition Ecologique (TETE).

Au printemps, après plus d'une année de bilan, l'élaboration d'un nouveau plan d'actions et un audit extérieur, la Ville a reçu un avis positif pour l'octroi du label 4 étoiles qui nous engage pour l'avenir.

Concrètement, ce nouveau programme 2024-2028 s'inscrit dans la continuité du précédent, sur la force des leviers mentionnés ci-dessus mais surtout il s'attache à corriger nos faiblesses pour :

• Viser l'autonomie énergétique par :
- La production d'énergies renouvelables : installation de panneaux photovoltaïques sur le Ping Center mais aussi sur le complexe sportif de Victor Hugo, création d'un réseau de chaleur supplémentaire sur le quartier de Kerihouais, …
- La réduction des consommations d'énergie.

• S'adapter au dérèglement climatique :
- En s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature : création d'îlots de fraicheur, végétalisation des cours d'écoles, …
- En élaborant une stratégie de confort d'été dans les équipements publics et les espaces publics, par exemple, par l'installation de fontaines à eau.

• Transformer son patrimoine bâti :
- En améliorant et en équipant les équipements publics : dispositifs de diminution des consommations d'eau et d'électricité, passage en 100 % LED, …

Malgré l'urgence, nous ne pourrons pas le faire sans vous y associer. Chaque jour, à chaque mise en œuvre des actions de ce nouveau programme, nous devrons faire preuve de pédagogie et prendre le temps nécessaire à cette acceptation sociale, nous, élus également.

Enfin, ce programme vit au côté d'autres actions municipales en faveur de l'art et de la culture, du sport et du vivre ensemble, de la solidarité et de la jeunesse, de l'accompagnement aux transitions économiques, tous des éléments de politique publique indispensables à notre objectif commun d'une sobriété heureuse.

Peggy Caclin, Marie-Françoise Cérez, Claudine Corpart, Michèle Dollé, Yves Douay, Yves Guyot, André Hartereau, Alain Hascoët, Gwendal Henry, Guillaume Kerric, Jacques Kerzerho, Lisenn Le Cloirec, Jean-François Le Corff, Anne-Laure Le Doussal, Julien Le Doussal, Aline Le Fur, Pascal Le Liboux, Laure Le Maréchal, Stéphane Lohézic, Valérie Mahé, Roselyne Malardé, Philippe Perronno, Julian Pondaven, Tiphaine Siret, Nadia Souffoy, Frédéric Toussaint, Joël Trécant

HENNEBONT POUR TOUS

DES P'TITS BOUTS, RIEN QUE DES P'TITS BOUTS

Tel est le constat que nous sommes obligés de dresser tant la politique de la majorité municipale se décline par petites touches sans vision globale, entraînant une atonie qui fait d'Hennebont une ville terne, peu attractive alors qu'elle dispose de tellement d'atouts. Pour illustrer ce propos, voici trois sujets actuels :

Le vélo :

Dans ce numéro d'Hennebont Mag, le thème principal a pour objet la pratique du vélo et son développement. Bien sûr, nous avons soutenu les projets qui entendaient le promouvoir comme prime pour l'achat d'un vélo. Pour autant, sommes-nous à la hauteur des enjeux affichés par Lorient-Agglomération c'est à dire atteindre 30 % de nos déplacements à bicyclette en 2050. Nous en sommes hélas loin.

Ainsi, les conclusions en 2021 de l'enquête de la FUB auprès des usagers du vélo à Hennebont étaient plutôt défavorables avec trois constats importants :

- une absence de réseau cyclable complet et sans coupure, sécurisé pour les enfants et les personnes âgées ;
- un manque d'entretien des pistes et bandes cyclables ;
- un manque d'itinéraires vélo rapides et directs.

Trois ans plus tard, force est de reconnaître que le compte n'y est toujours pas et que se déplacer à vélo reste souvent une aventure périlleuse avec un réseau toujours aussi parcellaire et peu sécurisé.

Le centre-ville :

Le projet du réaménagement du centre-ville qui entend le dynamiser se traduit par :

- a /un aménagement qui se limite à la place Foch avec juste des esquisses, des expérimentations pour les autres secteurs ;
- b / une absence de projets de dynamisation économique et culturelle pourtant nécessaires face au développement démesuré de la zone commerciale de la Gardeloupe, non conforme au SCOT mais soutenu malgré tout par la majorité municipale
- c /une gestion au coup par coup symbolisée par : On verra au fur et à mesure et par un manque d'empathie et de soutien pour les riverains et les commerçants impactés pendant au moins neuf mois. A l'issue de la dernière réunion d'information, l'un d'entre eux a même conclu par : « Avant de venir, j'avais des interrogations maintenant je suis inquiet. »

Certes, à notre initiative, un fonds d'indemnisation a été créé pour aider les commerces en cas de difficulté. Mais nous militons activement pour que celui-ci soit opérationnel le plus rapidement possible.

La démocratie participative :

Aujourd'hui elle se concentre autour de projets proposés par des citoyens soutenus éventuellement par une association ou par un service de la ville. Ce concept mis en œuvre dans de nombreuses autres communes a évidemment le mérite d'associer ses habitants à son développement.

Cependant son aspect personnel et concurrentiel limite la portée de son action et ne favorise donc pas le renforcement des liens entre eux pour créer du collectif. Pour nous, c'est à l'échelle du quartier que nous pouvons tisser ces liens et consolider ainsi une démocratie si défaillante aujourd'hui.

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous lors la tournée de la Maison de Quartier Itinérante qui débutera au cours du dernier trimestre de l'année.

Fabrice Lebreton, Pierre-Yves Le Boudec, Sylvie Scoté Le Calvé, Alain Larrivé.
Contacts : 02.97.36.34.87 / Permanences des élu-es en mairie sur rendez-vous / hennebontencommun@laposte.net

LISTE INDÉPENDANTE

2 CHANTIERS EN COURS OU À VENIR

Place Foch : *« Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais »*

L'abattage des tilleuls a suscité un vif émoi dans la population ; pourtant dans le dernier compte rendu de la commission « ville » du 11 septembre, une élue de la majorité s'est exprimée de manière générale :

Elle *« souhaite une vigilance particulière sur la préservation des arbres dans le cadre de travaux et/ou d'aménagements. Il en va de leur survie »*. Elle n'a assurément pas été entendue. La maire quant à elle se veut rassurante : *« pour 1 arbre abattu, 3 seront replantés avec des essences différentes »* - La facilité a dominé l'esprit de responsabilité environnementale…

Regroupement du Centre technique municipal et des Espaces verts sur le site de Saint-Gilles

Dans le flou des coûts

Après une mission d'un cabinet privé qui a été dénoncée en juillet dernier, la majorité a fait appel à un programmiste qui a proposé 2 scénarios : le regroupement complet ou partiel ; c'est le 2e qui a été retenu :

- le service entretien des bâtiments, aires de jeux, moyens généraux sera maintenu sur le site rue des Lauriers ; les locaux seront rénovés pour un coût d'opération estimé à 2,7M€ TTC, dont coût de travaux 1,7 M€ HT et T VA récupérable 0,45M€.
- La voirie, les espaces verts et le chantier d'insertion rejoindront le site de Saint-Gilles : coût d'opération estimé : 6,5M€ TTC dont coût de travaux 4,06M€ HT et TVA récupérable : 1,1M€.
- Les sites libérés seront vendus.

Sur ce dossier, nous nous sommes abstenues faute d'avoir des éléments d'information fiables. En commission, on vous annonce des coûts d'opération figés ; l'estimation de la vente des sites libérés est inexistante.

Et il faut se rappeler que l'achat du site par la ville a coûté près de 2M€ !

En toute transparence, Michèle Le Bail, au nom de la liste indépendante
listeindependante@orange.fr - Tél. 07 86 91 13 03

RETROUVEZ-NOUS SUR

KERZHIT D'HOR GWELET WAR

Instagram

@villehennebont

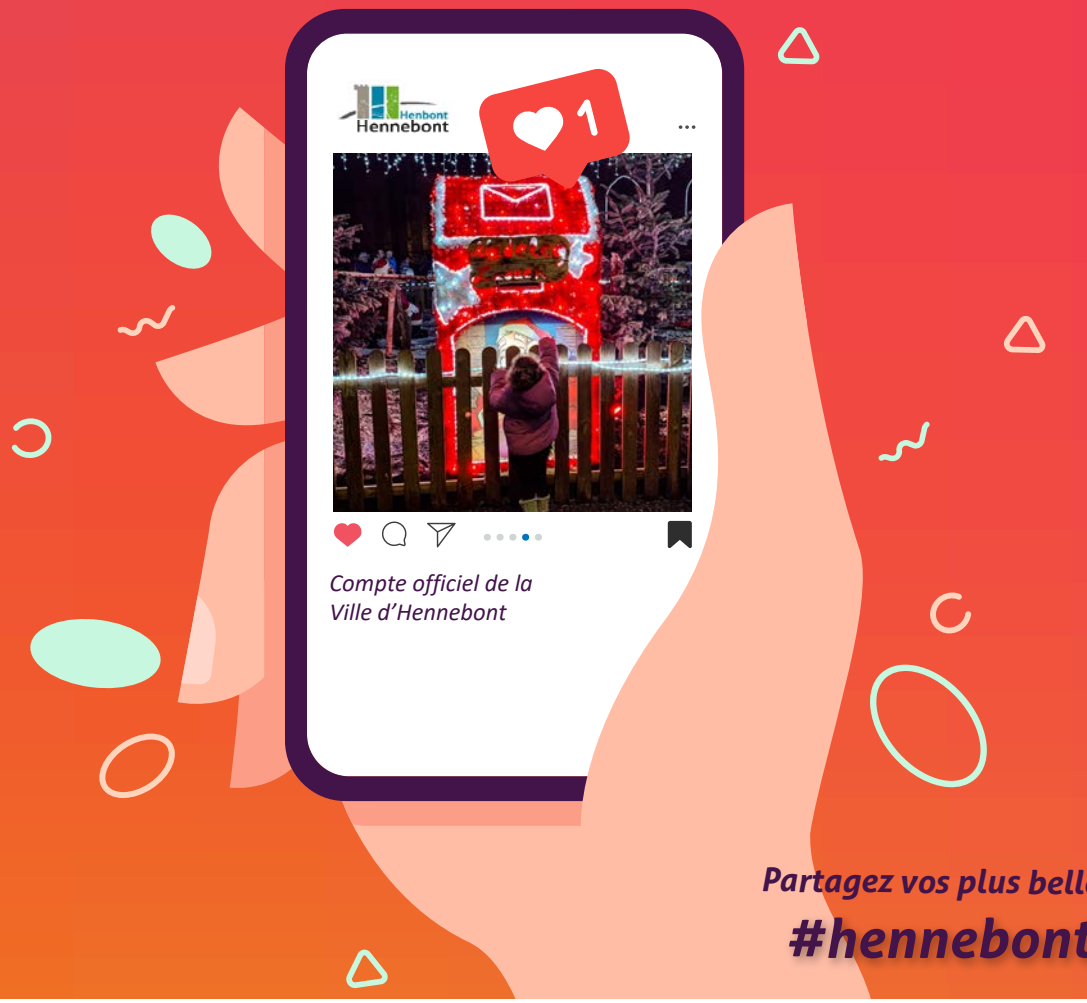

Partagez vos plus belles avec

#hennebontetmoi